

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L. O. DAVID : REDACTEUR-PROPRIETAIRE.

BUREAUX : 25 RUE STE-THERESE.

W. F. DANIEL : ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATION.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraît tous les samedis. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT.

Un an..... \$1.00
Six mois..... \$0.50

Le numéro 2 Cents.

PAYABLE D'AVANCE.

W. F. DANIEL,

ADMINISTRATEUR

FEUILLETON DE " LA TRIBUNE "

No. 44

UN
DRAME JUDICIAIRE
PAR
RAOUL DE NAVERY.

XVIII

RAYONS DE SOLEIL.

Suite.

Emmanuel chercha longtemps un chiffre, une lettre, le moindre indice ; il eût voulu savoir la première lettre de son nom ; le mouchoir était de la batiste la plus fine, d'une maline de prix ; mais ni chiffre ni chiffre ni écusson n'en marquait les coins ; ils respirait une faible senteur de verveine, l'une des essences préférées par Emmanuel. Le parfum de ce mouchoir lui donnait le vertige ; il le respirait, le baisait, le portait tour à tour sur ses yeux et sur ses lèvres ; c'était un talisman de feu ; elle y avait laissé quelque chose d'elle-même.

Sa nuit fut agitée ; pendant que l'archet du violoniste épanchait des cascades d'accords, Emmanuel entendait le frôlement d'une robe de soie. Il sentait son visage frappé par un coin de ce voile qu'il avait respecté comme les prêtres égyptiens respectaient les voiles dont leur statue de la Vérité était triplement enveloppée.

Quand il voulut écrire, le lendemain, il avait trop à dire ; il luttait avec les mots d'une langue insuffisante, il créait des locutions étranges, il trouvait des cris, il devinait des phrases inconnues, incorrectes, pleines de la passion qui fait de ces incorrections des traits de génie et force la lave du sang, les battements de cœur, les pleurs des yeux, les palpitations de l'âme à passer sur un papier froid sur lequel court la plume glacée. Ces lettres-là ne s'écrivent qu'une fois dans la vie ! et comme on les regrette, ces lettres d'amour que l'on ne répète pas plus qu'il ne se trouve dans le bois de feuilles semblables et dans les cœurs deux sentiments homogènes !

XIX

MARAUDE.

L'honnête Benoit, que nous avons vu, le jour du procès d'Emmanuel, suivre à la piste un témoin qui lui semblait suspect, venait d'entrer de nouveau dans la rue St George et de disparaître dans le cabaret situé en face de la maison qui avait donné asile à Xit. Après avoir renoué une conversation à voix basse avec la maîtresse du lieu, il s'inquiéta du propriétaire de la maison fermée, de cette ignoble et repoussante créature qui avait ouvert à Xit la porte d'entrée.

— Ah ! Maraude ? répondit la cabaretière, elle est joliment décaillée ; ne lui a-t-il pas fallu vendre son bazar... et déguerpir ? La police s'est inquiétée de ses affaires. Maraude a été mise en prison ; faute de preuves, on l'a rendue à la liberté ; mais pendant ce temps, Gilette partie Mariane et Julie se sont mariées, et maintenant Maraude traîne un soulier et un sabot, répétant à qui veut l'entendre qu'elle et son amoureux l'ont volée. Volée ! Après ça ! elle a été jolie fille, et depuis elle a pu amasser de l'argent. Maintenant, elle ne sait jamais si elle pourra dîner. Justement, monsieur, la voilà qui passe ; voulez-vous lui parler ?

Benoit hésita un moment, puis il accepta.

Maraude, plus vieille, plus ignoble que jamais, vêtue de loques entra dans le cabaret et dit à la jeune femme :

— Allez-vous m'offrir un petit verre ?

— Non... pas moi, mais ce monsieur.

Maraude adressa une question à laquelle répondit un mouvement d'épaules qui signifiait : « Je ne sais pas. »

La vieille femme se tint sur la défensive en face de l'étranger et demanda d'une voix roque :

— Qu'y a-t-il pour votre service ?

Benoit surmonta son dégoût, et, la faisant asseoir en face de lui, répondit :

— Vous avez eu des malheurs ?

— Je n'ai pas besoin qu'on m'en parle... je les connais.

— Mais si on vous offrait de les réparer ?...

— Où ?... qui ça ?

— Moi !

— Vous ?

— Suivez mon raisonnement : la police a suspecté les gens qui venaient chez vous et ne se faisaient pas faute de causer du tapage nocturne ; dans votre état on gagne de l'argent ; une arrestation que vous n'avez pu prévoir et qui vous saisit brusquement au milieu du désordre vous empêcha de prendre des mesures de précaution qui eussent sauvé vos économies. Dans ce cas-là, on risque moins de se fier à quelqu'un que de ne rien dire. Une jeune fille, nommée Gilette, reçut vos recom-

mandations et retint vos confidences, si bien que, trois jours après, elle partait emportant ce que vous aviez lentement amassé pendant vingt ans.

— Comment savez-vous cela ? demanda la Maraude.

— En sortant de prison, la misère, le désespoir vous donnèrent une fièvre terrible, et l'on vous fit entrer à l'hospice ; vous en sortez, qu'allez-vous faire ? Vous ne connaissez point d'état, et vous êtes paresseuse ; le plus simple est de recourir à vos amis et d'emprunter de l'argent à ceux qui n'en ont que faire.

— Mais vous n'êtes point de mes amis, observa Maraude.

— C'est vrai ; et cependant j'ai de l'argent à votre service.

— Expliquez-moi comment je puis la gagner.

— Bien facilement : vous me raconterez tout ce que vous savez sur Xit Huron.

En entendant ce nom, Maraude tressaillit et regarda fixement Benoit pour sonder sa pensée. La défiance prit le dessus, et, sachant d'ailleurs que si elle perdait Xit, elle serait infailliblement entraînée dans sa ruine, elle répondit d'une voix indifférente :

— Je ne connais pas ce nom-là ; les gens qui venaient chez moi ne signaient pas toujours les registres ; et puis je recevais tant de monde, qu'il est impossible de se rappeler toutes ses pratiques.

— Je vais vous mettre sur la voie : Huron est trapu, laid ; il louche, ne regarde jamais en face, et il est venu à Rennes la dernière fois afin de figurer comme témoin dans l'affaire de l'assassinat du banquier, qui fit tant de bruit.

Maraude entrevit que Benoit avait un grave intérêt à lui faire ces questions, et, voulant connaître le prix du secret qu'elle possédait, elle lui dit :

— Je ne sais rien sur lui ni sur M. de Lormeuil ; je n'étais pas aux assises.

— Je le sais. Rappelez-vous seulement qu'on vous offre six cents francs de rente viagère pour avouer la vérité avant huit jours.

Maraude fut un moment ébranlée.

— Six cents francs ! Puis elle ajouta : Une rente, ce n'est jamais sûr : on se lasse de la payer ; il n'y a que le comptant.

— Soit ! vous recevrez dix mille francs.

— A la fois ?

— En échange d'une révélation écrite et signée par vous.

Maraude pensa : On m'offre dix mille francs pour dire ce que je pense de Xit ; ces gens-là ont un grand intérêt à le savoir ; mais Xit a plus d'intérêt encore à ce que je me taise ; nous verrons lequel sera le plus généreux ; d'habitude le silence se paye plus cher que les paroles.

— Je ne sais rien sur Xit Huron, répondit-elle prudemment afin de ne pas le compromettre d'avance ; si vous désirez que je prenne des ren-

seignements...

— Faites, dit Benoit qui devina sa tactique ; ce ne sera pas bien difficile, et au besoin cela vous procurera l'agrément de faire un petit voyage. Je reviendrai dans huit jours.

Benoit lui donna un louis ; il avait maintenant la certitude qu'elle connaissait Xit ; il pouvait, d'après la façon dont elle s'était exprimée, fonder tout un échafaudage sur ce fait. Il sortit de la rue St George, et se dirigea vers la demeure de Xavier Anglès.

Avec le louis qu'elle avait reçu, Maraude s'enivra.

L'histoire de cette créature, tombée au dernier échelon de la dégradation, et qui ne savait plus que se vautrer dans la boue, ou, de chute en chute, elle avait roulé, est celle de la plupart des filles dont une déception brise le cœur d'abord et le corrompt ensuite ; qui trafiquent de l'amour après l'avoir donné ; que la paresse mène insensiblement au vice ; qu'une précoce vieillesse surprend, et qui déshonorent cette vieillesse en perdant sans pitié, par leur conseil, les pauvres filles dont la vertu chancelle.

Maraude était née à la campagne ; la maison de sa mère se mirait dans la Vilaine, pauvre fleuve, calomnié, amoindri, que l'on appelle rivière et qui pourtant se jette dans l'Océan bleu et limpide, comme beaucoup d'autres cours d'eau qui ont trouvé des poètes pour les chanter, des historiens pour nommer des personnages qui les traversèrent, des romanciers pour raconter les douces choses qui se sont passées sur leurs bords, certes la Sorgue, l'Hellé, célébrés par Brizeux, la Creuse, poétisée par G. Sand, la Voulzie, chantée par H. Moreau, ne valent pas la Vilaine trop peu connue, et qui recèle, comme ces ruisseaux et ces petites rivières, des files de roseaux, de joncs, de trembles, surmontées par des peupliers sveltes et réjouies par le bruit du vent dans les saulées.

A cette époque, Maraude se nommait Marianne, un nom doux, harmonieux et pur qu'elle portait si bien. Elle était belle, d'une beauté robuste ; sa taille était plus riche que fine, sa fraîcheur manquait de distinction, mais les garçons du pays trouvaient qu'elle était un beau brin de fille et s'empressaient de lui faire la cour.

Parmi ceux-là, elle choisit celui qui l'aimait le moins, mais le lui disait le mieux. Lorsqu'il partit pour l'armée, elle le suivit à la ville ; le soldat s'en lasse, la chassa brutalement, et Marianne se trouva un soir, à onze heures, longeant le bord du quai St-George, qui ne ressemblait guère alors à ce qu'il est aujourd'hui se demandant si elle ne se jetterait pas à l'eau pour en finir. Une pauvre fille, tombée comme elle, mais dont le cœur était resté compatissant, l'emmena dans sa mansarde, partagea son pain et son lit de sangle avec elle, lui procura un peu

d'ouvrage, et la lui-même partir quand Marianne n'eut plus besoin d'elle.

Pendant dix années, elle connut plus que l'aisance ; le luxe, ou du moins ce qu'en province on nomme ainsi, s'épala dans l'appartement de la jeune fille. Elle abandonna son costume de village, et devint moins jolie pour être plus élégante ; le but de son ambition était atteint : elle eut des glaces pour se voir des pieds à la tête, des tapis, des meubles d'acajou ; le palissandre n'était pas encore à la mode. Elle alla au théâtre, et eut humilier les filles de son village en allant au marché en robe de soie et en feignant de leur parler d'un air méprisant ; elles, les pauvres et laborieuses campagnardes, détournaient la tête, tant ce vice impudent et couvert d'oripeaux leur faisait mal à voir.

Avec les années, Marianne perdit sa beauté ; elle quitta son appartement, entassa ses meubles dans trois pièces exigues, et demeura encore cinq ans ainsi. Une maladie cruelle lui ravit le reste de sa beauté, et, en sortant de Saint-Yves, Marianne, plus pauvre que jamais, se trouva sur le pavé. Le vice l'avait complètement envahie...

Depuis quelques années, elle connaissait le domestique de M. Lingard, qui souvent venait à son aide ; elle trouva cent écus dans sa bourse à dix pour cent d'intérêt, loua la maison de la rue St-George, où nous l'avons vue la première fois, et quelques mois après l'argent affluait chez elle ! Argent maudit pour lequel, avec l'âge, elle montrait un amour excessif, une passion de vieillard, la dernière, la plus tenace, et souvent la plus terrible de toutes.

Peindre son désespoir, sa rage, son désir de vengeance quand, au retour de la prison et de l'hospice, elle trouva ses meubles fracturés, ses coffres vides et la Gilette partie, serait impossible à peindre. Elle ne pouvait plus, d'aucune façon, regagner sa fortune. Si elle s'était plainte, on lui eût demandé comment une somme aussi considérable se trouvait en sa possession. Pour répondre, il eût fallu remonter au jour où son nom de Marianne fut remplacé par celui de Maraude.

La proposition de Benoit, grosse de dix mille francs, lui causa un éblouissement subit. Elle avait un moyen pour recouvrer une partie de son trésor, de quelque part que vint l'ubaine, peut-être des deux côtés à la fois ; pour plus de certitude, elle était disposée à tendre la main. Seulement, elle redoutait la haine de Xit, et se disait que s'il la soupçonnait de trahison, elle pourrait le payer cher. Le peu de bien qu'elle avait reçu de cet homme ne pouvait mettre un obstacle à ses projets ; l'argent prêté avait été remboursé, puis Maraude lui avait rendu assez de ténébreux services pour exiger du retour si la fantaisie lui prenait de régler les comptes.

(Suite à la quatrième page.)

LA TRIBUNE

MONTRÉAL, 21 AVRIL 1883.

Nous prions nos abonnés de la ville et de la campagne de nous payer leur abonnement qui est, comme on le sait, payable d'avance. Ne comptant que sur le public pour faire vivre notre journal nous avons besoin que le public ne nous oublie pas. Il en est beaucoup qui attendent pour payer qu'on leur envoie un collecteur. Croit-on qu'avec une piastre par année nous pouvons tenir constamment sur le chemin un collecteur ?

37-38.

Où demande des renseignements sur les familles des victimes de 37-38, qui pourraient se trouver dans la gêne. Les personnes qui auraient des renseignements sont priées de s'adresser au propriétaire de la Tribune. Bien entendu, la plus grande exactitude est requise et le secret sera gardé.

LA SOUSCRIPTION NATIONALE.

Plusieurs journaux, entr'autres le Monde, le Quotidien de Lévis, le Nouvelliste et le Petit Journal de Québec, ont accueilli avec faveur et recommandé à leurs lecteurs la souscription de Lorimier. Nous devons mentionner d'une manière spéciale la Patrie qui fait largement sa part, comme on le verra par les listes de souscription publiées plus loin. Evidemment le succès est certain maintenant. Une bonne soirée littéraire et musicale complètera à la fin le montant qui sera requis.

Nous rencontrons tous les jours des personnes instruites qui ignoraient que Mme de Lorimier vécut encore. Mais elle n'est pas seule, il existe une autre veuve de patriote, la femme d'Ambroise Sanguinet exécuté quelques jours après de Lorimier.

Les deux Sanguinet étaient riches, leur père était seigneur—toute leur fortune sombra dans la tourmente.

Il ne reste plus de ces deux familles que des petits-enfants et c'est chez eux que la veuve d'Ambroise Sanguinet vit depuis des années, passant de l'un à l'autre afin de ne pas trop les fatiguer, car ils ne sont pas riches. Elle a vécu trois ans chez un pauvre journalier du nom de Hamelin qui demeure dans le faubourg Québec de Montréal, un brave homme, plein de cœur. La veuve Sanguinet a quatre-vingt-treize ans. Un jour, il n'y a pas longtemps, elle était déposée à la porte d'un de ses parents par un autre membre de sa famille qui était fatigué d'en avoir soin!

Les commentaires sont inutiles.

Une autre découverte! La femme du Capt. Jalbert vit encore. Elle demeure à Montréal avec une de ses filles et coud pour vivre malgré son âge avancé!

Nous avons dit qu'il fallait commencer par Mme de Lorimier, mais qui dira qu'il ne faut pas faire quelque chose pour les deux autres veuves que nous venons de nommer? Comment se fait-il qu'on ait laissé si longtemps dans l'oubli et la gêne ces pauvres victimes du patriotisme et de la liberté! Mais mieux vaut tard que jamais, l'heure de la réparation a enfin sonné.

SOUSCRIPTION AU PROFIT DE LA VEUVE ET DES FILLES DU PATRIOTE CHEVALIER DE LORIMIER L'UNE DES PLUS HÉROÏQUES VICTIMES DE 37-38.

Première Liste.

Joseph Barsalou	\$20.00
Hon. M. Mercier	20.00
Ed Pacaud Arhabaska	20.00
J. B. Resther Montréal	10.00
G. A. Drolet	5.00
S. Rivard	5.00
P P Lachapelle	20.00
M Prévost Terrebonne	5.00
C A Dugas Juge	5.00
G Boivin	5.00
I A Beauvais	5.00
	\$120.00

Deuxième Liste.

Liste précédente	\$120.00
Mme Ve E R Fabre	5.00
Mme Ve Ant Lévesque	5.00
J A Gravel	5.00
Lacoste & Globensky	10.00
A Desjardins	5.00
L W Marchand	5.00
Un ami (H)	1.00
Mr Shiller	1.00
Un ami (P)	1.00
L'abbé Chabert	5.00
Hon R Thibaudeau	20.00
L A Sénécal	20.00
A Labrecque	2.00
Cadieux & Derome	10.00
	\$215.00

LISTES DE LA PATRIE.

Première Liste.

H Beauprand, La Patrie	\$25.00
J N Bienvenu, "	5.00
Les Reporters et autres, La Patrie	5.00
Les employés typographes et pressiers, La Patrie	5.00
Hon J R Thibaudeau	20.00
Jacques Grenier	5.00
F X Prieur, St-Polycarpe	5.00
F G Boutillier	5.00
C A Geoffron	5.00
F O Rinfret	5.00
F J Durand	4.00
Godefroy Papineau	5.00
O Marin	2.00
C Beausoleil	5.00
J Duhamel	5.00
Amédée Lamarche	5.00
L A Beyer	5.00
Ernest Lacroix	2.00
R B Champagne	1.00
	\$119.00

Deuxième Liste.

Liste précédente	119.00
F X Archambault	5.00
A Marion, Contrecoeur	1.00
J O Turgeon	1.00
Michel Laurent	1.00
E St-Louis	1.00
J B St-Louis	1.00
J R Poitras	1.00
O Bourgoin	1.00
L Lamontagne	1.00
M Denis	1.00
J B A Béique	1.00
A Charlebois	5.00
L Z Mallette	2.50
Léon Globensky	2.50
Arthur Gagnon	1.00

C Barsalou	1.00
Un ami	1.00
Alphonse Racine	5.00
Louis Tourville	10.00
R Préfontaine	5.00
Hon Juge Rainville	5.00
L J Lajoie	1.00
Geo W Parent	5.00
J B Saavé	1.00
Geo Cushing	1.00
Un ami	50
J E Robidoux	2.00
L J Forget	5.00
Hon L O Taillon	5.00
N Bourgoin	2.00
Isidore Durocher	2.00
L U Patenaude	1.00
C A Lebel	1.50
	\$200.00
	215.00
Total:	\$415.00

37-38.

Pourquoi n'organise-t-on pas à St-Hyacinthe, Sorel, Trois-Rivières, Québec même des soirées littéraires et musicales au profit de l'œuvre de réparation que nous avons entreprise. Nous offrons notre concours. Ce n'est peut-être pas modeste, mais c'est pratique.

E-t-ce que les journaux et les Canadiens des Etats-Unis ne feront rien ?

Quand on demande des souscriptions pour les choses les plus utiles et les plus nationales, on nous répond neuf fois sur dix : « je viens de souscrire pour ceci ou pour cela, souvent pour une œuvre lointaine. C'est malheureux que toute notre charité soit absorbée de cette manière. Charité bien ordonnée commence par soi-même ou par les siens. On envoie tous les ans des sommes considérables à l'étranger et on laisse périr ou végéter des œuvres religieuses et nationales, on hésite même à donner pour empêcher son voisin de périr de faim!

L'hon. M. Galt termine sa carrière politique d'un manière étrange. Après avoir exprimé tant de fois des idées si favorables à l'indépendance du Canada, il ne craint pas maintenant de se prononcer pour la fédération des colonies. Il a reçu de M. Bright une leçon bien méritée. M. Bright est, comme on sait, l'un des plus grands orateurs de l'Angleterre. Il croit, lui, que des colonies, dont la population dépassera bientôt celle de l'Angleterre, doivent avoir d'autres visées, d'autres destinées que celle-là. Si le séjour de Londres a pour effet d'amollir à ce point l'énergie et le caractère des ambassadeurs qu'on y envoie on ferait bien mieux de les garder ici.

On en a assez de fédérations ou de confédérations, trop même dans l'intérêt de l'avenir matériel et national de la province de Québec.

M. Chartrand, dont tous les journaux ont raconté les succès dans l'armée française, a été autrefois notre teneur de livres au Bien Public. Il arrivait du Mexique où il avait servi avec distinction dans l'armée mexicaine. Comme la vie de bureau l'ennuyait, il partit pour la France et entra à la légion étrangère où il fit rapidement son chemin. Il est de bonne taille, très fort et très vigoureux. Il doit faire un magnifique officier.

Parmi les Canadiens français qui se distinguent en ce moment aux Etats-Unis par leur talent musical, il faut compter M. Mazurette. Il demeure, comme on sait, à Détroit, dans l'état du Michigan, et donne de temps à autre dans les principales villes des Etats-Unis des concerts dont les journaux américains font les plus grands éloges. Il a une grande réputation comme pianiste et compositeur. Il a composé dernièrement une messe de Noël en Ré Mineur dont le mérite est, dit-on, incontestable. Ses amis et admirateurs lui ont présenté, la semaine dernière, en souvenir du succès de cette messe, une belle adresse et un cadeau magnifique. La réunion de circonstance a eu lieu chez M. le Dr Gareau de Détroit et le compte rendu qu'en fait le Progrès de Windsor fait voir qu'elle a été brillante. Des toasts ont été naturellement proposés et des discours ont été prononcés par MM. A Viger, J. Bélanger, E. Coutellier, J. A. Bédard, Eugène Charret, A. Lacroix, I. A. Fernet, le Dr Gareau, M. Marentette et un français du nom de Cicéron. Si nom comme noblesse oblige, M. Cicéron a dû être éloquent.

Parmi les morceaux de musique exécutés par M. Mazurette on remarque le suivant :

« Souvenir de mon pays.—Fantaisie composée par S. Mazurette, et dédiée à M. Paul Letoudal, de Montréal.

M. Alfred Chenet, l'un des principaux fondateurs de l'Institut Canadien-français de Boston et l'organisateur du corps de musique Canadien de cette ville, est rendu à St-Louis avec son frère aîné M. Pierre Chenet autrefois marchand d'Ottawa. On peut s'attendre à apprendre bientôt qu'un institut canadien-français a été fondé à St-Louis, qu'on y a même organisé un corps de musique et autre chose encore. Aux dernières nouvelles, M. Chenet qui venait d'arriver à St-Louis, parcourait en tous sens cette ville pour trouver les Canadiens et tâcher de les réunir. Nous serions curieux de savoir s'il existe une ville aux Etats-Unis où il ne trouverait pas assez de Canadiens pour faire un institut, une société Jt-Jean-Baptiste ou un corps de musique. Ceux qui diront qu'il n'a pas de patriotisme et de désintéressement celui-là, se trompent grandement. Il n'en faut pas beaucoup comme lui dans une ville pour faire connaître et respecter notre nationalité.

Les députés et sénateurs libéraux de la province de Québec ont présenté une magnifique canne à M. Bourassa, député de St Jean.

M. Bourassa représente le comté de St-Jean depuis 1854. Il n'a jamais subi une seule défaite. C'est un homme intègre; un brave et honnête homme.

M. Bourassa a bien mérité l'estime que ses amis viennent de lui témoigner.

LA MORT DU PRINCE GORTSCHAKOFF.

La mort du prince Gortschakoff fait en Allemagne un bruit considérable, et cela d'autant plus que ce vieillard était arrivé à l'âge avancé de quatre-vingt-cinq ans, qui assure à celui qui le porte une fin naturelle. La justice badoise est d'autant plus active que le bruit a déjà couru, lors de la mort du général Skobelev, que

le poëson allemand avait joué un grand rôle. La mort du prince, qui s'est produite dans des circonstances spéciales, jette sur la vie privée de ce diplomate un jour assez étrange.

Le prince Gortschakoff avait fait à Berlin la connaissance d'une jeune et fort jolie dame nommée Braun, et elle le suivait partout; le chancelier lui fit cadeau à Baden-Baden d'une villa; il voulait, au commencement de l'année lui faire une rente de 24,000 marks, le projet ne reçut pas la sanction du notaire. Il n'a donc plus de valeur. On assure même que le vieillard voulait absolument épouser celle qu'il appelait son amie, et que ses deux fils, Michel et Constantin, eurent beaucoup de peine à empêcher ce mariage.

La chose en était là, lorsque le 16 février le prince tomba malade chez Mme Braun; il y resta et y expira; ses deux fils firent transporter le corps, encore chaud, à l'hôtel de l'Europe qu'habitait le vieux diplomate. La justice intervint aussitôt; des traces de phosphore ont été trouvées dans les déjections, cela suffit amplement pour justifier une enquête sévère. Qui peut avoir empoisonné un vieillard de 85 ans? Ceux qui y sont intéressés, réplique le criminaliste.

Dès lors, les interrogatoires se suivent; des agents stationnent devant la villa de Mme Braun; cette dame a été interrogée, elle paraît à l'abri du soupçon. Elle a été très dévouée, les deux fils du défunt ne l'ont pas même remerciée, bien que le père, avant de mourir, ait encore déclaré qu'il entendait qu'on lui fit une rente de 24,000 marks.

Une anecdote authentique concernant le prince Gortschakoff, qu'il conta quelques jours avant sa mort à un de ses amis :

—En rentrant l'hiver dernier d'un dîner à Saint-Petersbourg, le chancelier chercha en vain, dans la poche de son pardessus, un portefeuille contenant trente mille roubles en papier qu'il avait touchés dans la journée.

Il fit appeler aussitôt le grand-maître de la police, qui lui promit d'un ton assuré qu'avant quinze jours il serait rentré en possession de son bien. Effectivement, une semaine après, il rapportait, non pas le portefeuille, dont le voleur, d'après ses propres aveux, s'était hâté de se défaire, mais la somme à peine écornée.

Stupéfaction admirative du prince Gortschakoff.

Quelques jours plus tard, mettant la main dans une poche où il ne s'était pas avisé de regarder, le prince retrouvait son portefeuille, contenant intacts les trente mille roubles dérobés.

N'est-ce pas que la police moscovite est la première police du monde ?

Mme Campan prétendait qu'il fallait régler la conversation d'un dîner sur le nombre des convives. Si l'on est douze à table, il faut parler voyages, littérature; si l'on est huit, il faut parler beaux-arts, sciences, inventions nouvelles; si l'on est six, ou peut parler politique et philosophie; si l'on est quatre, on ose parler de choses sentimentales, des rêves du cœur, d'aventures romanesques.

Et si l'on est deux? Chacun parle de soi: le tête à tête appartient à l'égoïsme.

« Cet étrange système de Mme Campan, disait Mme de Girardin,

nous a été révélé par Mme la duchesse de Saint-Leu, son illustre élève; elle-même nous a fait l'honneur de nous l'expliquer, et bien souvent nous en avons ri ensemble. Lorsqu'il survenait quelques hôtes inattendus au château d'Artemberg: «Tous mes plans sont dérangés, disait elle, je comptais parler philosophie, voilà maintenant qu'il va falloir parler littérature et voyages...» Cela voulait dire: Nous serons dix à table.

Ce système, comme l'appelle Mme de Girardin, est quelque peu absurde dans sa convention; cependant il a eu ses partisans, et peut-être bien que sa tradition n'est pas encore tout à fait perdue.

Mme de Genlis raconte, à ce sujet, une anecdote par laquelle nous terminerons:

«Dinant chez Mme Necker, le marquis de Chastellux arriva le premier, et de si bonne heure que la maîtresse de la maison n'était pas encore dans le salon. En se promenant tout seul, il aperçut à terre, sous le fauteuil de Mme Necker, un petit livre; il le ramassa et l'ouvrit: c'était un petit livre blanc, qui contenait quelques pages de l'écriture de Mme Necker. Il n'aurait certainement pas lu une lettre; mais croyant ne trouver que quelques pensées spirituelles, il lut sans scrupule: c'était la *préparation* du dîner de ce jour, auquel il était invité. Mme Necker l'avait écrite la veille. Il y trouva tout ce qu'elle devait dire aux personnes invitées les plus remarquables; son article y était, et conçu dans ces termes: «Je parlerai au chevalier de Chastellux de la *Félicité publique* et d'*Agathe*.»

Mme Necker disait ensuite qu'elle parlerait à Mme d'Angevillers sur l'amour et qu'elle élèverait une *discussion littéraire* entre MM. Mar montel et de Guibert. Il y avait encore d'autres préparations que j'ai oubliées. Après avoir lu ce livre, M. de Chastellux s'empressa de le remettre sous le fauteuil. Un instant après, un valet de chambre vint dire que Mme Necker avait oublié, dans le salon, ses tablettes; il les chercha et les lui porta. Ce dîner fut charmant pour M. de Chastellux, parce qu'il eut le plaisir d'entendre Mme Necker dire, mot pour mot, tout ce qu'elle avait écrit sur ses tablettes.

Comme on le voit, pour recevoir, les dames, il fut un temps, où il fallait deux menus: celui du dîner et celui de la conversation. La précaution, parfois, ne serait pas mauvaise, même de nos jours.

M. Robert Giffen, étant appelé à faire une conférence l'autre soir, a positivement affirmé que la race humaine est condamnée à mourir dans un certain temps assez proche, non pas par le feu, comme le prédisent les Saintes-Ecritures, non pas par l'eau, comme cela est déjà arrivé une fois; ni par le refroidissement de la terre, comme le veulent certains géologues; mais par un moyen bien plus redoutable que tous—par la faim!—Les moyens de subsister, selon M. Giffen, deviennent de jour en jour plus insuffisants. Les populations s'accroissent avec une rapidité tout à fait hors de proportion avec les produits de la terre, l'on doit s'attendre à l'épuisement de ceux-ci à un moment donné, moment qui ne peut être éloigné, à moins que le génie humain n'invente d'autres ressources que celles qui existent pour faire produire davantage au sol.

Giffen prend pour exemple les Etats-Unis, dont la population s'est doublée tous les vingt-cinq ans depuis le commencement du siècle. Dans cent ans, cette population sera donc de 800 millions. «Cet accroissement, dit M. Giffen, est sans précédent et doit être considéré comme le plus grand fait politique de notre siècle. Il a déjà changé l'équilibre européen. Les gouvernements d'Europe ne peuvent se bercer de l'idée qu'ils soient destinés à jouer le premier rôle dans l'histoire politique de ce bas monde.» M. Giffen pense donc que cette même progression ne pourrait se maintenir dans le siècle prochain, à moins que les hommes ne trouvent moyen d'extraire du sol un égal surcroît de nourriture.

La fin par la faim.

Un écrivain français fait les réflexions qui suivent au sujet des jeunes français qui gaspillent leur vie et leur talent:

«Ils boivent trop, et trop tard, des boissons frelatées; ils fument jour et nuit; ils substituent aux tendresses naturelles des pratiques de vieillards épuisés et ils s'écrient: — Voyez comme nous sommes malades? C'est, parbleu, bien étonnant.

Cotechez-vous de meilleure heure, mes petits névrosés, cessez de vous empoisonner sous prétexte de vous rafraîchir; ne perfectionnez pas en amour ce que la nature a si bien disposé, et vous m'en direz des nouvelles. Ce régime est plat, mais salubre. C'est celui de l'immense majorité de la France, qui ne connaît la névrose que par vos élucubrations.

Il ne faut point laisser propager l'erreur funeste d'un aléartardissement de notre race.

Parce que quelques centaines de gaillards mal équilibrés vivent à contre sens et deviennent, avant l'âge, de déplorables petits vieux, s'en-uit-il que le peuple français soit en pleine dégénérescence? La durée moyenne de la vie a doublé depuis la fin du dix-septième siècle; l'hygiène que négligent les quelques êtres d'exception dont on vient de parler a fait d'énormes progrès.

Les anecdotes ne manquent pas sur Lasègue, le célèbre médecin aliéniste.

Un jour, il avait rencontré un prêtre avec lequel il avait longuement causé.

—C'est un fou, dit-il, en le quittant, mais un fou abominable et dangereux!

Celui-là se nommait Verger.

Deux semaines après, on raconte au docteur Lasègue que l'archevêque de Paris vient d'être assassiné par un prêtre défroqué.

—Je le connais, dit le docteur. Il s'appelle Verger!

—Vous le saviez donc?

—Je ne savais rien, vous venez de tout m'apprendre. Mais l'assassin c'est Verger.

C'était Verger, en effet, Verger qui, après avoir brûlé son rabat en chaire dans son église, devant ses paroissiens, était venu à Paris accomplir son crime que depuis longtemps il devait avoir préparé dans son cerveau.

VARIÉTÉS.

Un père réprimandait son fils pour ses nombreuses fautes de jeunesse.

—Récemment père, dit le fils, quand vous étiez jeune, n'avez-vous jamais fait de fredaines?

—Jamais, répondit le père avec un air mélancolique, quand j'étais jeune je n'avais pas d'argent, et quand la richesse est venue c'était trop tard.

Un Parisien vient visiter un de ses amis, qui est un peu souffrant, et se croise avec le docteur Z... qui sortait.

—Pourquoi donc, dit le Parisien, gardez-vous ce médecin-là? vous n'avez dit vingt fois que vous ne suiviez jamais ses ordonnances.

—C'est par reconnaissance, mon ami. C'est lui qui a soigné ma belle-mère, lors de la maladie qui l'a envoyée au ciel.

—Comment vous appelez-vous?

—Ma fine! j'en sais rien.

—Comment appelez-vous votre mari?

—Eh ben! mon homme!

—Comment vous appelle-t-il?

—Ma femme!

—Et vos voisins?

—La voisine!...

Pensée d'un musicien poursuivi par ses fournisseurs:

—La musique n'a que sept notes. Elle a bien de la chance!

Nouvelles Diverses.

Les suicides à Berlin.—Le mois de février accuse une recrudescence considérable des suicides dans la capitale de la Prusse, recrudescence équivalant à 33 par cent sur le mois précédent. Le suicide par pendaison dépasse de beaucoup tous les autres, le besoin, la misère et la lassitude de la vie sont les causes les plus fréquentes du suicide.

Le mois de mars paraît non moins fâcheux sous ce rapport. Pour la seule journée du 2, plusieurs suicides sont signalés, entre autres celui d'une famille entière. Le négociant Solvin, qui avait été ruiné par de fausses spéculations, a persuadé sa femme et son enfant d'en finir avec la vie, puis il s'est empoisonné à son tour avec une dissolution de cyanure de potassium. On a trouvé les trois cadavres encore chauds.

Drame dans une ménagerie.—La clôture de la fête de la Villette a été attristée par un accident survenu à la ménagerie Pezon, au cours de sa dernière représentation.

Un enfant de sept ans et demi, Henri Marsiller, qui se trouvait dans société de plusieurs jeunes gens, amis de sa famille, avait pris place aux premières, séparées de la ménagerie par des chaînes. Le public étant considérable, il s'était produit une poussée qui avait détendu les chaînes, de sorte que les spectateurs de ce rang touchaient presque les cages.

Au moment où le dompteur venait de faire donner la pâture aux bêtes, au début de la représentation, le petit Marsiller commit l'imprudence d'étendre le bras vers la sixième cage, occupée par la panthère Raida. La bête furieuse lui lança un coup de griffes, atteignant l'enfant à l'avant-bras et l'entraîna jusqu'aux grilles, par un mouvement plus prompt que l'éclair.

Un cri d'horreur s'échappa de toutes les poitrines.

Aussitôt, le dompteur Pezon, ainsi que deux de ses aides, accoururent armés de barres de fer rougies à blanc.

A cette vue la panthère lâcha sa proie.

L'enfant était tombé tout sanglant et évanoui au bas de la cage et les terribles griffes de la panthère lui avaient affreusement déchiré les chairs. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital, et ses jours sont en danger.

Déclaration d'une égoïste.—Ormande d'Easton, Pensylvanie:

Mme John Dilman, à qui son mari a coupé le cou près de Hocktown, le 29 mars, semble approcher rapidement de sa fin. Dans sa déclaration *ante mortem* au coroner, elle a dit que son mari l'a renversée dans un chemin près de Hocktown, et lui plaçant un genou sur le corps l'a informée qu'il avait assez d'elle et qu'il allait la tuer. Elle le supplia de lui épargner la vie et de se séparer d'elle, mais sans l'écouter il tira une corde de sa poche, lui attacha les mains, et ouvrant un couteau lui trancha la gorge, après quoi il s'enfuit à travers les champs.

Mme Dilman souffre beaucoup. Elle ne peut parler que quand son cou est serré étroitement par des bandages. On lui introduit des aliments dans la gorge par l'ouverture du cou. Deux fois cette ouverture a été cousue, mais elle est saisie immédiatement d'une toux qui fait partir la couture. Elle a besoin de se rincer fréquemment la bouche, qui est sèche et parcheminée. La trachée-artère est coupée et tombe parfois sur la poitrine quand elle tousse. Si cette dame vient à guérir, le cas sera vraiment extraordinaire.

—On cite une vache, qui, broutant dans un pré, a trouvé une médaille d'or du seizième siècle, et qui l'a avalée sans pouvoir la digérer, faute d'habitude; à telle enseigne qu'elle est morte.

Il est à supposer que la pauvre bête ne descendait pas du veau d'or, même par les vaches!

—Un fait-divers prodigieux vient de faire le tour de la presse française, et il est à croire qu'il passera dans la presse étrangère.

Le voici une fois reproduit dans toute sa naïveté:

«On a retiré hier du canal de X... le cadavre d'un homme qui portait six blessures, et, au dire des médecins, chacune était de nature à occasionner la mort instantanée.

Toute supposition de suicide est donc inadmissible.

En effet!

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

Nous sommes des plus heureux d'annoncer à nos nombreuses pratiques et au public en général que notre département de vêtements confectionnés pour hommes a subi cette année de nouvelles améliorations qui le rendent supérieur à tout ce qu'il y a dans la Puissance.

Il arrive souvent qu'une personne a besoin, sous quelques minutes d'avis, d'un vêtement complet pour un voyage ou une circonstance imprévue. Messieurs, dans ces occasions, vous ne pourriez faire mieux que de venir directement à nos magasins et nous vous certifions que vous y trouverez des vêtements confectionnés d'une manière irréprochable. Malgré la longue expérience que nous avons dans ce département, nous avons jugé à propos de faire un voyage dans les grands centres américains, pour nous mettre au courant de toutes les meilleures améliorations et nous pouvons dire sans crainte, que nos vêtements confectionnés sont d'une perfection et d'une coupe plus élégante que la plupart des vêtements qui sont faits sur mesure.

Notre assortiment se compose d'habits en drap noir, en serge française et anglaise, en tweeds de couleurs les plus variés.

Nous avons en un mot l'assortiment le plus complet d'habits, pantalons, vestes et pardessus qu'il y a dans Montréal et même dans la Puissance.

Malgré les dépenses que nous avons été obligé de faire pour rendre ce département unique en son genre, nous sommes heureux de dire que notre nouveau système nous permet de vendre nos marchandises encore à meilleur marché que par le passé.

Nous espérons que le public vaudra bien, comme les années précédentes, tenir compte des sacrifices que nous n'avons cessé et que nous ne cesserons de faire.

Comme nous le disions dans une correspondance précédente nous tenons plus que jamais à donner pleine et entière satisfaction à nos pratiques. Nous voulons avant tout, faire en sorte que la maison I. A. BEAUVAIS soit reconnue comme la maison par excellence, non pas seulement des Canadiens-français, mais de toutes nationalités.

Notre assortiment d'habillements d'enfants est immense. Nous vous en dirons un mot sur la prochaine.

I. A. BEAUVAIS,
186 et 188, Rue St-Joseph,
Montréal.

AVIS.

Province de Québec, Cour Supérieure
District de Montréal.
No. 2540.

DAME AURELIE VERDON, du Village St-Jean-Baptiste, District de Montréal, épouse de AMABLE FRIGON, commerçant, du même lieu, a institué contre son époux une action en séparation de biens.
T. & C. C. DE LORIMIER,
Prs ad litem pour la Demanderesse
Montréal 21 avril 1883.—ei

L. PLAMONDON

AGENT
D'Immeubles et de Placements
No. 35, RUE SAINT-JACQUES
Montréal.

N. B.—Les personnes qui ont des propriétés à vendre, sont respectueusement priées de s'aboucher avec Mr L. Plamondon. On n'exige de frais de commission que dans le cas où la vente se fait.—16 déc.

F. L. SARRASIN

AVOCAT,
No. 44, Rue Saint-Vincent.
26 nov.—fm.

Pagnuelo & St-Jean,

AVOCATS,
No. 34, RUE ST-JACQUES
Montréal.
SIMEON PAGNUELO, C. R.
E. N. ST-JEAN, B. C. L.
2 dec.—fm

O. AUGE

AVOCAT,
No. 16, Rue Saint-Vincent.
25 nov.—fm.

PRÉFONTAINE & MAJOR,

AVOCATS,
14, Rue Saint-Jacques.
Raymond Préfontaine, C. C. L.
David Major, B. C. L.
25 nov.—fm

Greenshield, Busted & Guerin

AVOCATS
102, Saint-François-Xavier.
2 dec.—fm.

(Suite de la première page.)

Elle gardait d'ailleurs rancune à Huron de son silence. Depuis un an, on ne l'avait pas revu à Rennes. Elle songea à lui écrire.

Sa lettre était pressante : un ami ne pouvait résister à cette prière, un complice devait se hâter de compter la somme demandée ou craindre quelque terrible revanche.

Xit n'était l'ami de personne, et encore moins d'une vieille femme décrépite et moribonde ; s'il existait entre lui et Maraude quelques-uns de ces secrets que l'on paye de sa vie ou de sa fortune, il ne semblait point s'en préoccuper.

Les jours se passèrent, aucune réponse ne parvint à Maraude ; furieuse de ce mépris et de cette accusation tacite d'impuissance, elle se rendit dans la taverne où Benoit devait venir la retrouver. Elle but à crédit, s'enivra à moitié, puis, posant ses bras croisés sur la table, elle s'endormit. Lorsque le domestique de M. de Lormeuil la demanda à la cabaretière, celle-ci lui désigna une masse informe de haillons. Benoit lui secoua le bras.

— Ah ! c'est vous, père un tel... je ne sais pas votre nom...

— C'est inutile.

— Je me comprends, c'est vous : l'exactitude est une jolie chose. Xit ne m'a pas écrit, le gueux, mais il

n'a peut-être pas reçu ma lettre, et alors...

— Il l'a reçue, dit Benoit, le lendemain du jour où vous l'avez écrite.

— Vous en êtes sûr ?

— Très sûr.

— Qui vous l'a dit ?

— Je l'ai lue...

Maraude ouvrit des yeux hébétés.

— Lue... et qu'a-t-il répondu ?

— Que vous étiez une vieille folle et qu'il n'avait pas pour de vous.

— Vieille folle ! vieille folle ! marmota-t-elle ; il l'apprendra à ses dépens... Pour ce qui est de ne pas craindre la Maraude, il a tort, le père Huron : les bêtes venimeuses piquent toujours !

— Notre marché tient-il ? demanda Benoit.

— Ah ! oui, dire ce que je sais pour dix mille francs... Ecoutez, vous avez l'air d'un honnête homme, répondez-moi comme devant Dieu. Vous croyez en Dieu ?

Benoit fit un signe de tête affirmatif ; la Maraude reprit :

— Serai-je compromise dans l'affaire ? Voyez-vous, j'ai eu des malheurs et des cascades de toutes sortes ; l'hospice, la rue et la police correctionnelle, cela me connaît. Je ne veux pas de détention pour le reste de ma vie ; et si vous m'assurez des rentes, il me faut la certitude de les manger à ma guise, en

toute liberté, et de ne pas être enfermée pour mes vieux jours.

— Maraude, dit Benoit avec un accent de franchise auquel il était impossible de se tromper, je vous jure qu'en livrant les secrets de Xit, vous rendrez un service très grand à des personnes dont l'influence vous défendra contre toute persécution ; ni Xit ni d'autres ne pourront rien contre vous. Votre vie a été mauvaise, votre vieillesse peut devenir facile, presque douce. Commencez par une bonne action, qui vous offre plus de profit que toutes vos infamies passées ; jamais on ne vous reprochera vos fautes, jamais vous n'en serez punie, et Dieu pourra vous pardonner.

Maraude hésitait encore ; Benoit continua :

— Sur les bords de la Vilaine, Marianne Goudrain avait autrefois une petite maison. Cette maison est achetée. Les nouveaux propriétaires m'ont permis d'en disposer. Vous aurez dix mille francs et la maison pour vos aveux, une fois le résultat que nous cherchons définitivement obtenu.

— Ma maison... soupira la vieille femme, ma pauvre maison !

— Décidez-vous... et en même temps il faisait briller à ses yeux une bourse pleine d'or.

— Faites-moi des questions.

— Non. Écrivez sur cette feuille

de papier ce que vous savez sur Xit Huron.

— S'il apprend que j'ai fait une chose semblable, il se vengera.

— Il ne le pourra pas.

— Pourquoi ?

— Si vous êtes franche, vous savez ce qui l'attend.

La vieille frissonna.

— Je ne peux pas, je ne sais rien... murmura-t-elle.

— Tout à l'heure vous étiez décidée...

— Oui, l'argent, la maison ; mais maintenant je ne peux pas, je ne sais rien !

Benoit remit l'or dans sa poche et se leva.

— Si vous avez à m'écrire, voici mon adresse. Retenez bien ceci : Vous refusez de parler, on agira sans vous ; alors vous perdrez les bénéfices de vos aveux et vous aurez à supporter les conséquences de découvertes que vous n'aurez pas aidé à faire. Comme la réflexion ne corrige votre volonté, je vous laisse un moyen de m'avertir.

Benoit sortit ; la vieille femme le suivit des yeux, tentée qu'elle était de le rappeler et de prendre la bourse gonflée d'or. Mais cette réflexion l'arrêta :

— Xit saura que j'ai parlé, il me tuera... D'ailleurs, ajouta-t-elle, je puis lui récrire.

Comme la première fois, Benoit se dirigea vers la demeure de

l'avocat. De nombreux clients attendaient dans le petit salon ; il traversa la foule des plaideurs, dit tout bas deux mots au secrétaire, qui le conduisit par un cabinet particulier, de telle sorte que Benoit pouvait entrer près de son conseil sans attendre que la liste fût épuisée. Au bout d'un quart d'heure, Benoit fut introduit.

— Bonjour, mon brave Benoit, dit Anglès ; avons-nous eu bonne audience ?

— Non, monsieur Anglès ; la vieille se tient sur la défensive, et nous n'en tirerons pas grand'chose. Ce moyen est mauvais : mettons-le au feu. C'est dommage qu'on ne puisse y joindre Maraude avec ! J'ai quelque chose de mieux.

— Ah bah !

— Au lieu de prendre Xit par la délation, je le prendrai par l'amour.

— Lui ?

— Oui, monsieur Anglès, lui !

— Je ne crois pas à ce moyen, Benoit. Pensons plutôt à la dame mystérieuse ; celle-là...

— Celle-là ne peut rien dire, monsieur : livres, fleurs, musique, voilà tout ce qu'elle envoie à mon pauvre maître. Il faut plus que cela, n'est-ce pas, pour le tirer d'affaire ?

A continuer.

Cotons détaillés au prix du gros

Pour l'ouverture du

COMMERCE de PRINTEMPS.

Nous détaillons les Cotons Jaunes d'Hochelega et les Cotons Blancs de Valleyfield aux prix exacts de la Manufacture.

Nous ne faisons aucune restriction quant à la quantité car nous voulons satisfaire toutes nos pratiques.

C'est au moins le quart de votre argent que vous épargnez en venant acheter vos COTONS chez

DUPUIS FRERES

Coin des Rues Ste-Catherine et St-Andre,
MONTREAL.